



**CASINO CAFETERIA**  
S'engager pour chacun,  
agir pour tous.

## CCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2014 RESTRUCTURATION SUITE CESSATION D'ACTIVITE

21 membres présents sur 47 membres et RS au CCE.

CCE présidé par le DRH, M. LUCCHINI, assisté de Mme OULMI juridique et Mme MAROUAR secrétaire de la DRH.

Accueil des participants

### **Ordre du jour :**

Information et consultation sur les projets de cessation d'activité des cafétérias d'ABBEVILLE, ETAMPES et AVON.

Point sur les projets de mise en location gérance des cafétérias d'AURILLAC, LA FOUX, POITIERS FUTUROSCOPE et TOULOUSE GRAMOND.

\*\*\*\*\*

### **AVON :**

5 salariés, 5 salariés reclassés sur R2C.

**Commentaires CFDT :** constat sur la caf d'AVON = plus que 5 salariés, alors qu'ils étaient 15 salariés en 2011, que sont ils devenus ? constat fait déjà par la CFDT lors du CCE du 18 mars, où nous nous interrogeons sur l'information concernant ces établissements, information après coup de la reprise et question sur le nombre de salariés réel à la reprise, ce qui nous laisse penser qu'il y a eu écrémage afin d'éviter le PSE ? Nous rejoignons la CGT dans sa demande de mise en œuvre d'un PSE pour ces 3 établissements.

La DRH ne nous apporte pas de réponse sur le nombre de salariés au départ et à la reprise, concernant la demande de PSE, à ce jour les salariés sont tous reclassés cela ne nécessite pas la mise en œuvre d'un PSE, propose de passer au vote.

**Membres votants :** 2 CFDT, 8 FO, 4 UNSA, 1 CGC, 2 CGT = 17 votants :

Vote favorable = 0, défavorable = 0, abstention = 11, FO, CGC, CGT.

Ne participe pas au vote, CFDT et UNSA.

### **ETAMPES :**

4 salariés, 2 salariés reclassés sur le ZOO de Vincenne, 1 sur la cafétéria de la Défense et 1 sur le « Cinquotron » Paris en attente de réponse.

**Commentaire CFDT :** pose une question sur la distance entre Etampe et le ZOO de Vincenne, distant à plus d'une heure de RER ?

La DRH met en avant les postes disponibles sur le ZOO de Vincenne, et précise qu'il aurait été possible de reclasser l'ensemble des salariés sur le ZOO de Vincenne, au regard des poste à pourvoir. Passage au vote.

Vote favorable = 0, défavorable = 0, abstention = 11, FO, CGC, CGT.

Ne participe pas au vote, CFDT et UNSA.

## **ABBEVILLE**

7 salariés, 3 salariés reclassés sur R2C, 4 salariés en attente de reclassement.

**Commentaire CFDT** : comme pour Avon, il y avait lors de l'annonce de passage en LGF 15 salariés, que sont-ils devenus ?

Comme pour Avon la DRH n'apporte pas de réponse et propose le passage au vote.

Passage au vote.

Vote favorable = 0, défavorable = 0, abstention = 11, FO, CGC, CGT.

Ne participe pas au vote, CFDT et UNSA.

Suite aux votes la CFDT fait lecture de la déclaration jointe en annexe concernant ces 3 établissements.

### ➤ **POINT FRANCHISE :**

#### **AURILLAC :**

Passage de la cafeteria en LGF le 1<sup>er</sup> mai, repreneur : actuelle directrice qui a fait toute sa carrière sur Aurillac Mme Christine ANDRIEU.

#### **LA FOUX :**

Passage de la cafeteria en LGF le 1<sup>er</sup> mai, repreneur M. Xavier CHOUIN.

Le syndicat UNSA s'insurge suite à l'annonce du nom du repreneur et rappelle que partout où il est passé cela s'est soldé par une catastrophe pour l'établissement.

La DRH ne peut accepter les propos de l'UNSA à l'encontre de M CHOIN, et conteste le constat fait.

L'UNSA reprend et précise que suite à son passage sur un établissement le chiffre avait subi une forte dégradation et lorsqu'il avait été muté le résultat avait remonté et ne peut rester sans rien dire par rapport au choix du repreneur.

#### **POITIERS FUTUROSCOPE :**

Passage de la cafeteria en LGF le 1<sup>er</sup> mai, repreneur M. Bertrand BOUTIN qui a aussi en LGF la Cafeteria de POITIERS Géant.

#### **CŒUR DE BLE TOULOUSE GRAMOND :**

Passage du cœur de blé TOULOUSE GRAMOND le 1<sup>er</sup> mai sous la franchise de TOULOUSE ST ORENS.

La CFDT est intervenue également pour la **Cafétéria de MONTELIMAR**, où suite à la reprise en intégré, l'établissement rencontre une baisse d'activité, pour mémoire l'ancien LGF est devenu directeur salarié chez le franchisé distant d'environ 800 mètres de la cafeteria, et il semblerait qu'il soit parti avec ses clients ?

De plus nous avons appris qu'il y a un dépôt de permis de construire sur le parking du Géant de Montélimar pour un ALBH, la CFDT enfin a obtenu une réponse à une demande ancienne et renouvelée de s'implanter sur le Géant ou il n'y a qu'un petit point de restauration, mais là ou nous nous inquiétons c'est la rumeur qui court comme quoi ce serait le franchisé qui prendrait l'établissement en LGF ?

Connaissant le personnage nous attirons votre attention sur ce dossier.

La DRH nous répond que l'ancien LGF devait redevenir professeur d'anglais à sa connaissance, prend note de nos propos.

Fin du CCE